

## Lancement de la 3ème édition du concours Vignerons & Terroirs d'Avenir doté de 75000€ de gain.

Après 2 éditions qui ont vu plus de 80 dossiers déposés, 14 candidats auditionnés et 135 000 € de prix distribués, AdVini, leader français des vins de terroir, reconduit le concours « Vignerons et Terroirs d'Avenir » en partenariat avec Montpellier SupAgro, sa fondation et son Institut des Hautes Etudes de la Vigne et du Vin.

Qui succèdera à Frédéric Berne du Château des Vergers en Beaujolais, vainqueur en 2016, et Nicolas Fernandez et Maya Sallée du domaine La Calmette à Cahors, vainqueurs 2017 ? Ce concours a pour ambition de favoriser l'installation durable de jeunes vignerons dans des terroirs français d'exception, porteurs de projets solides et ambitieux sur des zones viticoles à fort potentiel qualitatif.

AdVini et Montpellier SupAgro souhaitent ainsi encourager le développement de l'activité viticole en soutenant des projets respectueux de l'environnement, et en mettant en lumière des hommes, un terroir et des traditions.

« Participer à ce concours nous a tout d'abord permis de prendre du recul et de la maturité sur notre projet. Avoir remporté le premier prix nous donne un vrai coup de pouce pour démarrer et mettre en œuvre des initiatives dont nous n'avions pas les moyens. C'est fabuleux qu'un concours aide autant les jeunes vignerons simplement en leur demandant de défendre ce en quoi ils croient », déclare Nicolas Fernandez du Domaine La Calmette.

Par un nouveau don d'AdVini à SupAgro Fondation, le concours est doté cette année de **75 000 euros de gain**, répartis en un premier prix de 50 000 euros assorti de 7 jours de conseil délivrés par des experts et partenaires d'AdVini, et un second prix de 25 000 euros et 3 jours de conseil chacun.

« Acteur fédérateur de la filière viticole française, AdVini souhaite souligner les talents incomparables que nous comptons dans les différents bassins de production viticole. Dans un contexte international très dynamique, le vin séduit de plus en plus de nouveaux consommateurs à travers le Monde. La France et ses jeunes vignerons doivent s'inscrire dans cette évolution en s'appuyant sur la grande qualité de ses terroirs, de ses hommes et de leur savoir-faire. Grâce à cette initiative, AdVini espère donner du cœur à l'ouvrage à tous les jeunes vignerons passionnés et entraîner d'autres projets pour que triomphent les vins français », annonce Antoine Leccia, Président du Directoire d'AdVini



Nicolas Fernandez et Maya Sallée du domaine La Calmette à Cahors, vainqueurs 2017  
Crédit photo : AdVini & Bourgogne live prod

### Modalités d'organisation du concours

**Conditions de participation :** être âgé de moins de 40 ans, avoir un projet de développement de domaine existant pour une activité de vigneron exercée à titre principale.

**Pièces constitutives du dossier :** Présentation synthétique du projet (2 pages), Business Plan, CVI ou SIRET, Affiliation MLSA, CV, Carte d'identité, Diplôme Agricole.

### Calendrier

**25 Octobre 2017 :** Ouverture de l'inscription au concours. L'accès au concours est gratuit. Les candidats peuvent télécharger le règlement du concours sur le site d'AdVini (<http://www.advini.com/cvta>) et renvoyer par mail un dossier de candidature complet à l'adresse suivante : [vigneronsdavenir@supagro.fr](mailto:vigneronsdavenir@supagro.fr) avant le **31 décembre 2017**.

**Janvier 2018 :** Une première présélection sur dossier de six candidats sera faite par un jury composé de membres d'AdVini et de Montpellier SupAgro.

**16-17 Février 2018 :** chaque candidat présélectionné bénéficiera de l'accompagnement et de la visite d'un groupe de 5 étudiants ingénieurs de Montpellier SupAgro en 3ème année, option Viticulture Œnologie.

**6-7 Mars 2018 :** Une journée de séminaire de préparation au concours sera organisée au Mas Neuf à Vic-la-Gardirole (le 6 Mars), domaine appartenant à AdVini. Lors de ce séminaire, ces élèves ingénieurs et des membres du Comité Exécutif d'AdVini aideront les six candidats présélectionnés à se préparer à l'oral du concours qui aura lieu le 7 Mars devant un jury diversifié d'experts reconnus dans la filière.

**26 Avril 2018 :** Remise des prix du concours au Club Français du Vin à Paris par le président du directoire d'AdVini, en présence de la directrice générale de Montpellier SupAgro, des lauréats, des membres du jury et de nombreuses personnalités invitées, et présentation à la presse.

### CONTACTS

AdVini

Gilles Gally, [gilles.gally@advini.com](mailto:gilles.gally@advini.com) 04 67 88 81 92  
Clément Holtz, [clement.holtz@advini.com](mailto:clement.holtz@advini.com) 04 67 88 92 97

SupAgro Fondation

Matthieu Vezolles, [matthieu.vezolles@supagro.fr](mailto:matthieu.vezolles@supagro.fr) 04 99 61 26 85

## A PROPOS D'ADVINI

Avec 2.333 hectares de vignobles, ancrés dans les régions viticoles les plus renommées, avec Ogier et son Clos de L'Oratoire des Papes à Châteauneuf du Pape, Antoine Moueix Propriétés avec Château Capet-Guillier à Saint-Émilion et le Château Patache d'Aux en Médoc Cru Bourgeois, le Domaine Laroche à Chablis, La Maison Champy et son Domaine Laleure-Piot en Bourgogne en Côte-de-Beaune, les Vignobles Jeanjean et le Mas La Chevalière en Languedoc, Cazes et son Clos de Paulilles en Roussillon, Gassier avec le Château Gassier et le Château de Roquefeuille en Provence Sainte Victoire, Rigal et Château de Chambert à Cahors, AdVini est l'acteur de référence sur les vins français de terroir. AdVini est également présent en Afrique du Sud sur près de 200 hectares de vignes à Stellenbosch, avec L'Avenir, propriété oenotouristique, Ken Forrester Vineyards, Le Bonheur Wine Estate et Maison du Cap, et enfin au Chili, avec Viña Casablanca, propriété de 150 hectares en partenariat avec Santa Carolina. Ses Maisons de Vins et Vignobles bénéficient d'une notoriété en constante progression et d'une reconnaissance qui leur permettent d'être exportées dans 106 pays.

## A PROPOS DE MONTPELLIER SUPAGRO ET SES COMPOSANTES

**Montpellier SupAgro** est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, placé sous la tutelle conjointe des ministères en charge de l'agriculture pour l'un et de l'enseignement supérieur et de la recherche pour l'autre. L'établissement propose trois cursus d'ingénieur en agronomie, accessibles en alternance et ouvert à l'apprentissage, ainsi qu'un large éventail de formations initiales et continues, inscrites dans le référentiel européen LMD (licences, masters, doctorats), et de mastères labellisés par la Conférence des Grandes Écoles, présidée par Anne-Lucie Wack, directrice générale de Montpellier SupAgro. L'établissement accueille 1 600 étudiants en provenance de France et de plus de 80 pays étrangers. Il s'inscrit dans une longue tradition d'ouverture à l'international de ses formations et de sa recherche, au travers de ses 22 unités mixtes de recherche, trois unités mixtes technologiques, quatre départements de formation et de recherche, deux domaines expérimentaux et trois instituts, dont l'IHEV, fers de lance en matière de viticulture et d'oenologie.

**L'Institut des Hautes Etudes de la Vigne et du Vin (IHEV)** pilote sept formations dans le domaine viticulture-oenologie, dont quatre de portée internationale. Il coordonne des activités en lien avec la recherche et participe au transfert de compétences dans la filière.

Montpellier SupAgro développe également des activités de transfert de technologies, de valorisation des connaissances issues de la recherche, d'appui à l'innovation et à la création d'entreprises par le biais de l'incubateur AgroValo Méditerranée. **SupAgro Fondation** a pour vocation de rassembler des entreprises, des institutions partenaires, des diplômés et des étudiants, qui souhaitent s'engager au côté de Montpellier SupAgro pour faire face aux enjeux agronomiques en soutenant des projets tels que des bourses, des chaires d'entreprises et industrielles, des concours d'idées et des conférences. Ces projets ont pour objectifs de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants et l'innovation pédagogique, scientifique et technique autour d'axes forts comme : les systèmes alimentaires durables, la transition agro-écologique, les outils prédictifs et décisionnels du vivant, l'innovation et l'entrepreneuriat, la vigne et le vin et l'international.